

D
O
M
P
I
E
R
R
E

Le JOURNAL de notre VILLAGE



JUILLET 2021



Rénovation du calvaire du Bosquet



Notre champion Firmin Sénécaïl

Le mot du Maire

Chères Dompierroises et Dompierrois,

Nous avons perdu un champion cycliste en herbe de 18 ans.

Ô combien la peine, la détresse de cette famille doit être immense.

Ce drame était-il inévitable ?

Je souhaite ardemment que le père de cet enfant trouve les réponses pour entamer son deuil.

Je réitère au nom de la commune toute entière et en mon nom personnel, nos très sincères condoléances à toute la famille de Firmin SENECAIL.

C'est ainsi tristement que notre printemps s'est achevé mais une lueur d'optimisme apparaît avec la levée du confinement. Restons toutefois prudents et protégez vous à votre manière. Je vous en remercie.

La façade de la mairie a repris ses couleurs avec ses belles jardinières fleuries et la nature ne nous laisse pas de répit avec ce temps très perturbé et copieusement pluvieux.

Nous avons toutefois pu et enfin terminer, la rénovation de notre calvaire du bosquet de la Chapelle Saint Etton. Nous réfléchissons avec la 3CA à son désenclavement.

Les vacances approchent et les associations sont en pleine réflexion pour aborder la rentrée avec une nouvelle vie sportive et festive.

Certaines d'entre elles ont déjà bien travaillé et les remercie de positiver.

L'APE apporte un soutien fort à nos enfants scolarisés et les en remercie.

Nous avons la chance de garder toutes nos classes pour la rentrée prochaine et j'incite les parents dompierois à mettre leurs enfants dans notre école.

Nous garderons ainsi un enseignement de qualité.

Les travaux de rénovation sont commencés, ils vont se poursuivre jusque la fin de l'été que je vous souhaite excellent avec du repos, des vacances, des rencontres amicales et familiales.

Bonnes vacances à tous.

Le Maire,

Jean-Pierre LIBERT.



LA POSTE

LA MAIRIE ET L'AGENCE POSTALE
COMMUNALE SERONT FERMÉES AU
PUBLIC

DU 16 AU 22 AOÛT 2021

MERCI POUR VOTRE COMPREHENSION



Les infos de la mairie

ECOLE

Pour inscrire votre enfant à l'école, vous devez adresser à la mairie un courrier pour avoir un rendez-vous avec Monsieur le Maire.

Ce courrier devra comprendre la demande de vouloir fréquenter notre école avec les renseignements suivants.

- Nom et Prénom de l'enfant
- Date et lieu de naissance de l'enfant et son lieu de résidence.

S'il fréquente une autre école vous devez demander un certificat de radiation à l'établissement concerné.

Monsieur le Maire vous donnera les documents à remplir pour vous rendre à l'école et rencontrer le directeur.

CIRCULATION RUE DES ECOLES

Conformément à la législation, la circulation rue des écoles est **interdite** sauf pour les riverains ou les livraisons. Les parents ne sont pas autorisés à aller conduire ou reprendre leur enfant à l'école avec leur véhicule.

Aucune dérogation ne sera accordée.

RECENSEMENT

A partir de l'âge de 16 ans, le recensement est obligatoire pour: passer, le cas échéant, des concours et examens d'État avant l'âge de 25 ans: CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire...

Un dossier est à remplir en mairie. Merci de vous munir de votre carte d'identité.

ENQUETE STATISTIQUE SUR LES LOYERS ET LES CHARGES

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee) intérieure (SSMSI) réalise, du 23 juin au 17 juillet 2021, une enquête sur les loyers et les charges.

L'enquête a pour objectif d'évaluer l'évolution trimestrielle des loyers ; l'indice ainsi calculé est intégré à l'indice des prix à la consommation.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



COMMUNE DE DOMPIERRE-SUR-HELPE

DEPARTEMENT du NORD
ARRONDISSEMENT D'AVESNES/HELPE - CANTON D'AVESNES/HELPE

13, Le Village - BP 2
59440 DOMPIERRE-SUR-HELPE

Tél. : 03.27.61.04.11

Fax. : 03.27.61.44.39

mairie@dompierrezurhelpe.fr

ARRETE MUNICIPAL RELATIF A LA LUTTE CONTRE LES BRUITS DE VOISINAGE Annule et remplace l'arrêté du 19.05.2008

Nous, Jean-Pierre Libert, Maire de la commune de Dompierre sur Helpe,

Vu la loi du 31 décembre 1992 et ses décrets d'application,
Vu le code général des collectivités territoriales,
Vu le code de la santé publique,
Vu le Code de l'environnement et notamment les articles L571-1 et suivants,
Vu les articles R610-5 et R-623-2 du nouveau code pénal,

Vu l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage,

ARRETE

Article 1 : Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, toutes machines mécaniques de motoculture, ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 19 h 00,
- les samedis de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 00,
- les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Article 2 : Des dérogations exceptionnelles pourront être accordées s'il s'avère nécessaire que les travaux considérés soient effectués en dehors des heures et jours autorisés à l'alinéa premier.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Madame la Sous-Préfète de l'arrondissement d'Avesnes-sur-Helpe,
- Monsieur le commandant de la Brigade de Gendarmerie d'Avesnes-sur-Helpe

Fait à Dompierre-sur-Helpe,

Le 18 juin 2021

Le Maire

Jean-Pierre LIBERT



Le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lille dans le délai de deux mois à compter de son affichage.

F.F.F.	ASSOCIATION	SPORTIVE	DOMPIERROISE	L.N.F.
Fondée en 1965	n° Affiliation : 522126		n° jeunesse et sport : 59.S.243	L.N.F. : n°2511



Amis Sportifs, Supporters de l'ASD !

C'est avec grand plaisir que l'ASD a pu reprendre depuis plusieurs semaines le chemin du stade et permettre à nos joueurs une reprise d'activité bien dense rythmée par les vibrations des matchs de l'Euro !

Le confinement a été l'occasion de mûrir un projet afin de fédérer les forces vives autour de nous et ainsi a pu voir la création de ce beau projet de l'Entente Football Jeune Dompierre Leval !



Ce sont alors plusieurs catégories qui renaissent et dont les effectifs n'ont cessé de croître depuis le mois de mai avec plus de 60 inscriptions déjà !

Ainsi dès la rentrée de septembre vous pourriez vous aussi venir compléter nos équipes avec :

1 catégorie U6 à U8 - 1 catégorie U9 à U10 - 1 catégorie U11U12- 1 catégorie U13U14 et enfin 1 toute nouvelle les U16U17 !



Le comité de l'Entente vous assurera un encadrement de qualité avec pour leitmotiv le Bien Être de votre enfant !
Merci à David Hallant d'orchestrer ce beau projet.

Soutenu par la municipalité et la bonne veillance de leur part pour nous permettre d'évoluer dans de bonnes conditions, la nouvelle équipe dompierroise ne peut que s'en réjouir et oser aller de l'avant –

Nos séniors coachés par Gregory Castelain éducateur expérimenté du club voient eux aussi leur effectif grandir et une reprise de compétition avec deux équipes est officiellement annoncée avec pour objectif une remontée de l'équipe A en D4 voir les deux !

En espérant vous revoir nombreux aux abords du stade, le comité Dompierrois sous la baguette de Patrice Monnier, Sandrine Schieber, Jean-pierre, Didier Ott, Eric Brasselet, Alain, Nicolas, Vanessa, Régis, nos éducateurs et d'autres membres se réuniront le 16 Juillet pour une petite Assemblée et surtout pour ne pas oublier de remercier Dominique et Eliane Vanderborgh pour leur investissement après 40 ans de bons et fidèles services à l'ASD.

Nous vous souhaitons d'agréables vacances d'été tout en veillant à votre sécurité sanitaire c'est important encore.
Alors à la rentrée !

RECRUTEMENT
*Entente Football Jeunes
Dompierre Leval*

**ENFANTS
ENTRE
2005 ET
2016**

“
Tu peux jouer au foot
dans une ambiance
familiale, rejoins notre
projet basé sur l'enfant et
son bien être.

ef JDL

RENSEIGNEMENTS DAVID AU 06.81.37.26.91



UNE REPRISE TANT ATTENDUE

Les membres de l'Association DAE ont le plaisir de vous informer de **la reprise des cours de danses le 11 septembre 2021** avec une nouvelle organisation des groupes et l'arrivée de nouvelles animatrices, Natacha et Anaëlle qui ont rejoint le groupe des animatrices bénévoles.

Un courrier pour les inscriptions a été envoyé à toutes les anciennes danseuses, toutefois pour ceux qui désirent s'inscrire :

- ❖ Une permanence a lieu le samedi 03 juillet de 14h à 17h00 à la Salle Pierre Sirot à Dompierre sur Helpe (Centre Culturel Social Pierre Sirot).
- ❖ Vous pouvez également nous contacter sur le compte **Facebook Danse Adulte Enfant**.
- ❖ Des bulletins d'inscriptions sont disponibles également à la mairie de Dompierre.
- ❖ Et pour les retardataires, selon le nombre d'inscriptions, il y aura possibilité de venir vous inscrire lors de l'Assemblée générale qui aura lieu le samedi 04 septembre à partir de 14h30 à la salle Pierre Sirot.

Le prix des inscriptions est de 40€ (participation des costumes incluse) pour les nouveaux adhérents.

L'âge minimum demandé pour adhérer au cours de danse est de 6 ans (les enfants nés en 2015).

Tous nouveaux membres ou bénévoles sont les bienvenus dans notre association, une équipe bien soudée avec un "brin de folie" qui a résisté à cette pandémie grâce à des petites actions sur le compte Facebook qui ont montré que l'association était toujours présente.

Un grand merci aux parents qui nous ont soutenus.

Et pour clôturer cet Article, les membres de l'Association voudraient remercier deux de ses membres, Stéphanie et Ophélie qui ont été un atout dans la réussite de notre association durant toutes ces années, merci d'avoir donné de leur temps, à encadrer et épanouir nos jeunes danseuses, à la confection des costumes mais aussi à la création et l'organisation de chaque manifestation. Nous leur souhaitons une bonne continuation et elles seront toujours les bienvenues au sein de notre grande famille la DAE.

Les membres de L'Association DAE sont impatients de revoir ses adhérents pour une nouvelle année bien remplie.



Malgré le confinement, les cours de solfège de cette année ont toujours eu lieu le mercredi courant de la journée suivant les niveaux : 10 élèves sont concernés. Dans l'ensemble les résultats s'avèrent très satisfaisants avec un contrôle continu toutes les cinq semaines. Les examens instrumentaux sont en cours, les résultats seront donnés lors de la remise des diplômes le 6 juillet à 18 h 30.

En ce qui concerne l'harmonie, nos répétitions ont enfin pu reprendre depuis quatre semaines. Après cette longue pause, nous sommes tous très contents de nous retrouver.

Nous vous invitons dès maintenant à nous rejoindre lors de nos manifestations ainsi que pour les inscriptions pour l'année scolaire prochaine : petits et grands seront les bienvenus !

- le mercredi 8 septembre 2021 entre 14 h 00 et 18 h 00 pour inscrire ou réinscrire vos enfants ou vous-même adultes au cours de formation musicale ou au cours d'instrument.
- Les cours reprendront le mercredi 15 septembre 2021.
- Un second rendez-vous aura lieu le samedi 25 septembre de 14 h 00 à 16 h 00 pour un après-midi musical récréatif suivi d'un goûter.

Pour vous accompagner :

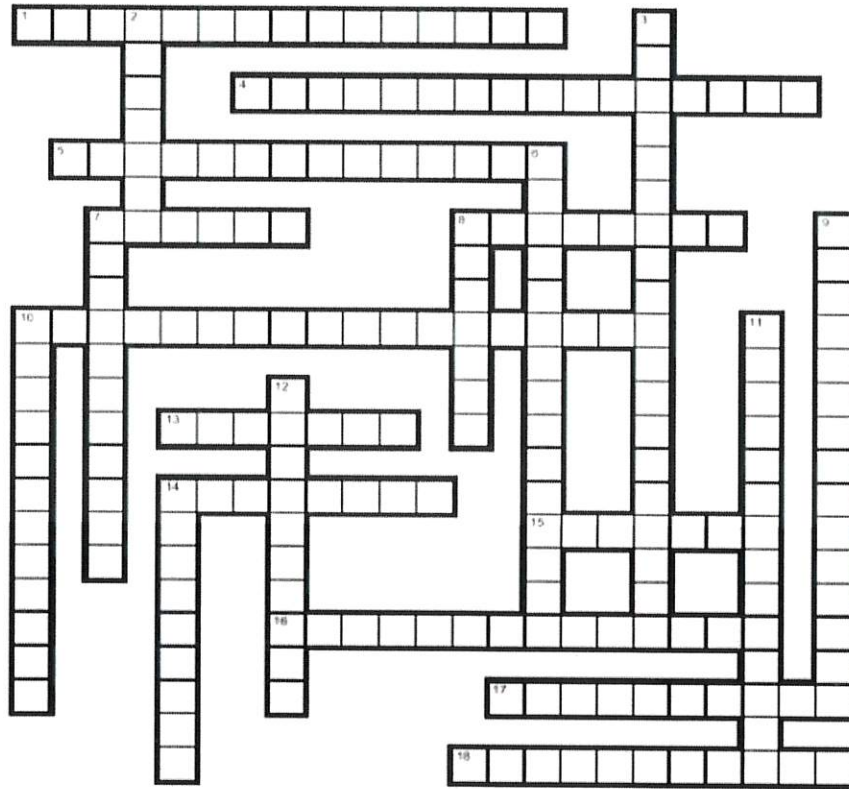
- ♪ En formation musicale avec Mme Monique Détrait
- ♪ La flûte traversière avec Mme Monique Détrait
- ♪ La clarinette avec Mme Brigitte Mirland
- ♪ Le saxophone avec Melle Eva Blondiau
- ♪ La trompette avec M. Paulin Lescut
- ♪ Le cor avec Melle Maurine Darly
- ♪ Le Baryton avec M. Steve Dessery
- ♪ La batterie avec M. Fabrice Delaire
- ♪ La classe orchestre avec M. Paulin Lescut le vendredi soir
- ♪ L'harmonie avec M. Steve Dessery le mardi soir

A bientôt, nous vous souhaitons de bonnes vacances !



La page des enfants

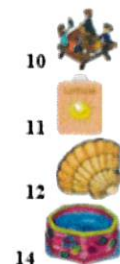
L'ÉTÉ



Horizontalement



Verticalement



Trouver les 7 différences





La Communauté de Communes du Cœur de l'Avesnois renforce les contrôles visuels des bacs dans l'intérêt de tous

Rappel du rôle des ambassadeurs de tri

Peut-être avez-vous déjà aperçu ou entendu parler des ambassadeurs de tri ? Ces personnes passent dans vos communes pour contrôler vos poubelles et s'assurer de la qualité du tri de vos déchets.

Ils examinent votre bac avant le passage du camion de Flamme environnement et vous apportent tout conseil pour vous aider à mieux trier vos déchets : si votre bac est refusé, ils viendront vous rencontrer pour vous expliquer vos erreurs de tri.

La méthode

Chaque intervention de vos ambassadeurs est enregistrée dans leurs fichiers. Désormais, si des erreurs sont constatées, des étiquettes pourront être mises sur la poignée de votre bac stipulant le refus de collecte. **Ces accroche-bacs sont à laisser sur le bac impérativement !**

Vos ambassadeurs viendront les récupérer et vous expliqueront la raison de sa présence. Sachez que leurs interventions risquent de décaler les horaires de collecte de votre rue.

Des erreurs coûteuses pour la collectivité

Chaque erreur de tri peut avoir une lourde répercussion sur le coût de la collecte de vos déchets, impactant à terme la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. De plus, un mauvais tri peut engendrer le rejet d'une importante quantité de déchets recyclables, qui ne pourront être valorisés.

Bien trier, c'est économiser !

Vos ambassadeurs de tri



Pascal GRODZKI
07 86 30 03 16



Kévin LEPAGE
06 08 53 07 26



Florian PREVOST
06 31 98 07 59



Cassandra AMAND
06 31 98 58 48

Les erreurs les plus fréquentes

Films plastiques, barquettes en plastiques et polystyrène, bois, pots de yaourt, bouteilles de produits toxiques (allume-feu, white spirit...), mouchoirs, essuie-tout, couches... Ces déchets doivent être mis avec les ordures ménagères (couvercle rouge grenat).

En cas de doute, jetez votre emballage dans le bac « ordures ménagères ». Si ces doutes persistent, n'hésitez pas à faire appel à vos ambassadeurs de tri, ils sont là pour vous conseiller.

CÔTE EMBALLAGES RECYCLABLES



- Papiers / Magazines/Journaux
- Cartons
- Bouteilles en plastique
- Flacons de shampoing et de gel douche, bidons de lessive
- Boîtes de conserve
- Aérosols non-toxique
- Canettes métalliques (soda, coca...)



- Plastiques d'emballages
- Pots de yaourt
- Déchets alimentaires
- Sacs poubelles et sacs plastiques
- Polystyrène
- Excréments animaux
- Couches, Mouchoirs, essuie-tout...
- Bois / Gravats / Papier peints
- Tout produit toxique (white spirit, alcool à brûler...).

Ces déchets sont à déposer dans le bac ordures ménagères

Ces déchets sont à déposer en déchetterie



CÔTE VERRE



- Pots de confiture (sans le couvercle)
- Pots de yaourts en verre
- Bouteilles en verre (sans bouchon)
- Bocaux en verre



- Vitres
- Fenêtres
- Miroirs
- Vaisselle
- Tout déchet n'étant pas en verre



Ces déchets sont à déposer en déchetterie (la vaisselle, en petite quantité, peut-être déposée dans le bac « Ordures ménagères » (couvercle rouge grenat).

MÉMO TRI



Affichez-moi où vous voulez !

Bien trier, c'est économiser !

LES CONSIGNES DE TRI DU COEUR DE L'AVESNOIS

EMBALLAGES PLASTIQUE, METAL ET BRIQUES ALIMENTAIRES



uniquement bouteilles et flacons
en plastique

Inutile d'enlever le bouchon des bouteilles en plastique



canettes, barquettes alus,
conserves, aérosols non dangereux (cf. symboles)

briques alimentaires



*



PAPIERS ET EMBALLAGES CARTON

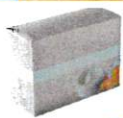


journaux, livres, cahiers
publicités, prospectus



enveloppes sans fenêtre, feuilles
courriers, lettres

magazines, catalogues, annuaires



emballages carton

gobelets en carton



*



EMBALLAGES EN VERRE



bouteilles en verre



pots et bocaux en verre

sans bouchon ni couvercle



Inutile de nettoyer les emballages
en verre, il suffit de bien les vider !



* sur le territoire, vous pouvez encore trouver des
bacs de tri sélectif au couvercle de couleur marron,
jaune, bleu ou vert.

A JETER AVEC LES DECHETS MENAGERS



films et sacs plastiques



boite d'oeuf
en plastique

gobelets

mouchoirs
essuie-tout



vaisselle en porcelaine, en verre



barquettes en polystyrène



pots de yaourt





Les Estivales Sports

Des vacances sportives dans ta commune !

*Animations
du mardi
au vendredi*

*Tournoi
Nocturne*

CARTIGNIES

DU 7 AU 9 JUILLET

DOMPIERRE

DU 12 AU 16 JUILLET
(sauf 14/07)

FLOYON

DU 19 AU 23 JUILLET

FELLERIES

DU 26 AU 30 JUILLET

SOLRE-LE-CHATEAU

DU 2 AU 6 AOUT

Gratuit !

*Randonnée Pédestre - Eveil Sportif
Baseball - Handball - Volley - Tir à l'arc
Trottinettes électriques - Course d'orientation...*

Renseignements et inscriptions au 03.27.56.37.53 ou 03.27.56.37.54

Par mail à mguihaire@coeur-avesnois.fr

Ou sur place au niveau du plateau multisports (15 min avant l'horaire indiqué)





Les Estivales Sports

Des vacances sportives dans ta commune !

	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
10H - 12H + DE 7 ANS -> ADULTES	MARCHE NORDIQUE	TIR À L'ARC / ARCATHLON***	MINI-TENNIS / SPEED- MINTON	RANDONNÉE PÉDESTRE
10H - 11H (3-4 ANS)** 11H - 12H (5-6 ANS)	ÉVEIL SPORTIF	ÉVEIL SPORTIF	ÉVEIL SPORTIF	ÉVEIL SPORTIF
14H - 15H30 + DE 7 ANS -> ADULTES	BASKET BALL	COURSE D'ORIENTATION***	DISC GOLF / ULTIMATE***	
16H - 17H30 + DE 7 ANS -> ADULTES	POULL BALL	TCHOUK BALL	BASEBALL / THEQUE***	
17H - 18H (ADULTES)	CIRCUIT TRAINING (RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CARDIO)	GYM DOUCE / ÉTIREMENTS RELAXATION	CIRCUIT TRAINING (RENFORCEMENT MUSCULAIRE / CARDIO)	
17H - 18H (ADULTES)	TROTTINETTES ELECTRIQUES*	TROTTINETTES ELECTRIQUES*	TROTTINETTES ELECTRIQUES*	
20H - 22H TOURNOI (ADOS & ADULTES)			CARTIGNIES : HAND DOMPIERRE : VOLLEY FLOYON : FOOT FELLERIES : CARDIO GOAL SOLRE-LE-CHATEAU : BASKET	

* Trottinettes électriques : Inscriptions obligatoires au 03.27.56.37.53 ou 03.27.56.37.54

** Créneau 3/4 ans : présence obligatoire d'un parent pendant la séance

*** Activités et inscriptions sur le stade de foot de la commune

Floyon et Solre-le-Château : toutes les activités se déroulent au plateau multisports

Felleries : toutes les activités se déroulent au stade de foot

Renseignements et inscriptions au 03.27.56.37.53 ou 03.27.56.37.54

Par mail à mguihaire@coeur-avesnois.fr

Ou sur place au niveau du plateau multisports (15 min avant l'horaire indiqué)



Eté 2021

5 Week-ends

RURAL'SPORTS

près de chez vous !



Plaisir et découverte de nos villages

**RDV
SUR LE PLATEAU
SPORTIF**

Samedi
14h > 19h

Dimanche
14h > 18h

Nouvelles
activités

Juillet

10>11 - Avesnelles

17>18 - Taisnières en Thiérache

24>25 - Etroeungt


31>01/08 - Sars Poteries

Août

7>8 - Hestrud

Respect des gestes
barrières en fonction
de la crise sanitaire

GRATUIT

 Communauté de communes
du Coeur de l'Avesnois - Tél. 03 27 59 37 53
alefrancq@coeur-avesnois.fr



SAMEDI

15h-16h-17h-18h

Randonnée en trottinette

Inscription sur place obligatoire

Accessible à partir de 15 ans



14h>19h

Animations sportives en accès libre

Minigolf, course d'orientation, jeux de raquettes, jeux en bois, trampoline, sports urbains (hoverkart, trottinettes électriques...), parcours accrobranche, tir à l'arc, motricité, carabine Laser.

17h>18h

STEP Adultes sur inscription

18h>19h

Circuit training Adultes sur inscription

20h>22h

Tournoi Nocturne

Foot - Sport nouveau - Basket - Handball

(Activité choisie en fonction de la commune)

DIMANCHE

9h>12h

Randonnée pédestre (8-10 km)

Buffet fruité à l'arrivée

Inscription sur place

Départ groupé à 9h

10h>11h

Zumba Adultes sur inscriptions

11h>12h

Circuit training Adultes sur inscriptions

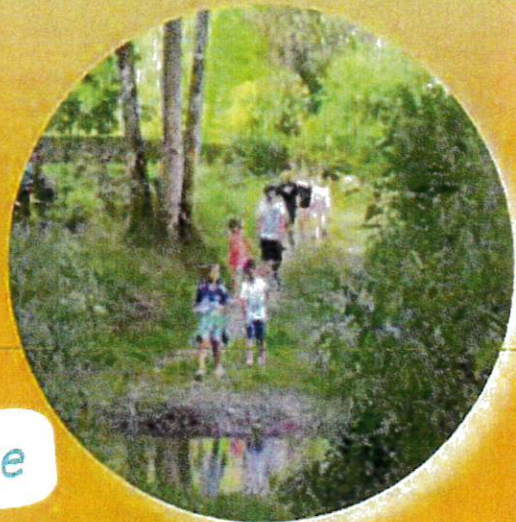
14h>18h

15h-16h-17h

Randonnée en trottinette

Inscription sur place obligatoire

Accessible aux plus de 15 ans



Espace détente

Du 15 mai au 30 septembre 2021

Concours Photos

Partagez votre
plus beau regard
sur le Coeur de
l'Avesnois

Thèmes

bocage, rivières,
moulins, kiosques,
patrimoine
architectural

Réservé aux photographes
amateurs

Vos plus belles photos seront exposées
au sein du Pôle Tertiaire Intercommunal

Comment participer ?

Envoyez vos clichés en haute résolution à l'adresse : concoursphoto@coeur-avesnois.fr
(12 photos maximum par participant) - Précisez vos coordonnées et nommez vos photos
(auteur, titre, lieu et date de la prise de vue).

Sortez, prenez l'air !

Vivez votre aventure près de chez vous !



Quel bonheur d'habiter dans le Parc de l'Avesnois ! C'est le printemps, les beaux jours reviennent ! Découvrez des idées de sorties gratuites près de chez vous.

Retrouvez des bonheurs simples : marcher, écouter, respirer à plein poumons, se reconnecter à la nature... en Avesnois, vous avez le choix !

Se promener en Avesnois permet d'allier plaisir des yeux et activité physique. C'est aussi un bon moyen d'éveiller la curiosité des plus jeunes.

A deux pas de chez vous se cachent certainement une forêt inexplorée ou des paysages naturels inconnus. Redécouvrez en marchant, à vélo ou même en canoé, ce qui compose votre environnement proche et parfois mal connu et vivez une expérience grandeur nature.

L'Avesnois est un musée à ciel ouvert. Au fil de vos balades vous découvrirez, les paysages de bocage mais aussi les kiosques à musique ou à danser, les chapelles et oratoires nichés au cœur de nos villages. Sans oublier les rencontres avec la faune et la flore de chez nous selon les saisons. Pour préparer vos sorties, plusieurs solutions s'offrent à vous !



Visorando : pour bien choisir son circuit de randonnée

Le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois compte plus de 1000 kms de chemin de randonnée, soit 140 circuits répartis au 4 coins du territoire. Plutôt nature ou patrimoine bâti, plutôt familial ou sportif, il y en a pour tous les goûts.

Visorando c'est un site internet et une application gratuite qui recense l'ensemble des circuits de l'Avesnois.

Vous souhaitez partir en balade, rien de plus simple. Rendez-vous sur l'application ou sur visorando.com et selon vos critères sélectionnez le ou les circuits qui vous correspondent : à pied, à cheval, à vélo ; facile ou plus difficile, 3, 8 ou 15 kms...

Baladavesnois : une application mobile ludique qui compte 16 parcours de découvertes



Vous divertir en famille ou entre amis, comprendre et apprendre tout en randonnée. Voilà la promesse de Baladavesnois !

Cette application pédagogique et ludique vous livre sous forme de jeux, de questions et d'anecdotes des informations pour comprendre les paysages, les patrimoines naturels et bâtis de l'Avesnois, les grands épisodes de son histoire !

Guidé par un personnage virtuel, partez explorer les villages de l'Avesnois. Chaque commune est unique et mérite le détour !

Allez, une bonne paire de chaussures, un sens de l'observation aiguisée, l'envie de prendre un bon bol d'air. C'est parti !

Pour télécharger l'appli RDV sur votre store ou sur tourisme-avesnois.com

Les Cafés Rando Nord : une halte indispensable durant votre promenade !

Situés à proximité d'un circuit de randonnée, les Cafés rando Nord® sont des lieux d'échanges et de convivialité par excellence. Ils accueillent à bras ouverts les randonneurs individuels ou en groupe qu'ils soient à pied, à cheval ou à vélo. Sur le territoire du Parc naturel régional de l'Avesnois, le Département du Nord a labellisé 24 Cafés Rando Nord®.

C'est un point de chute idéal où le propriétaire n'hésitera pas à vous conseiller sur les parcours de balade et les sites à visiter aux alentours.

Retrouvez la liste des 24 Cafés Rando Nord de l'Avesnois sur tourisme-avesnois.com

Réseau d'Autocars des Hauts-de-France

La numérotation de nos lignes évolue, mais le réseau ne change pas !

Valable à partir du 1^{er} septembre 2021

401 951 Maubeuge Valenciennes	401E 951E Maubeuge Valenciennes	402 952 Maubeuge Fourmies	402E 952E Maubeuge Anor	403 953 Le Quesnoy Préseau Valenciennes	404 954 Landrecies Le Quesnoy	405 955 Solre-le-Château Avesnes-sur-Helpe
406 956 Anor Fourmies Trélon	407 957 Avesnes-sur-Helpe Aulnoye-Aymeries	409 958 Wignehies Trélon	420 971 Le Quesnoy Famars	421 972 Bavay Le Quesnoy	422 973 Solesmes Le Quesnoy	423 974 Landrecies Le Cateau
424 975 Locquignol Le Quesnoy	425 976 Feignies Bavay	426 977 La Flamengrie Bavay	428 978 Bavay Aulnoye-Aymeries	429 979 Bavay Maubeuge	430 980 Gommegnies Le Quesnoy	431 981 Beaurepaire-sur-Sambre Avesnes-sur-Helpe
432 982 Landrecies Prisches Avesnes-sur-Helpe	433 983 Liessies Fourmies	434 984 Epe-Sauvage Avesnes-sur-Helpe	435 985 Hestrud Jeumont	436 986 Solre-le-Château Maubeuge	437 987 Landrecies Aulnoye-Aymeries	439 988 Solre-le-Château Fourmies
440 989 Landrecies Marbaix Avesnes-sur-Helpe	450 990 Le Quesnoy Gommegnies Valenciennes	480 995 Le Quesnoy Epe Sauvage Valljoly	481 996 Bavay Epe Sauvage Valljoly	482 997 Wignehies Epe sauvage Valljoly		

Les renforts de ligne seront indiqués par la lettre « S ».

S= Scolaire/Service fonctionnant uniquement durant les périodes scolaires, mais ouvert à tous les usagers.





Je souhaite
actualiser
ma situation
sur Pôle Emploi

Murielle
38 ans



Je ne sais pas vers
qui me tourner
pour faire mon
permis de conduire

Malo
23 ans



J'ai besoin d'aide
pour accéder
à mon compte
Ameli

Josiane
63 ans



**ENEZ, ON VA
S'EN OCCUPER !**



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Santé, famille, retraite, logement, impôts... chez France services, nos agents vous accueillent à moins de 30 minutes de chez vous et sont heureux de vous aider dans vos démarches du quotidien.

Trouvez la France services la plus proche de chez vous sur france-services.gouv.fr



Cancer du col de l'utérus : c'est le moment de se faire dépister !

Le cancer du col de l'utérus résulte d'une infection prolongée par un Papillomavirus à haut risque, transmis sexuellement.

Agir contre le cancer du col de l'utérus

Il existe deux moyens de limiter ce risque :

- Se faire vacciner contre les HPV entre 11 ans et 14 ans. La vaccination peut également être proposée en rattrapage jusqu'à 19 ans inclus.
- Réaliser un test de dépistage, entre 25 et 65 ans, que l'on soit vaccinée ou non

Qu'il y ait eu vaccination ou non, le dépistage régulier par frottis tous les trois ans est indispensable et peut vous sauver la vie.

Faites-vous dépister

« Juin Vert » est le mois de mobilisation nationale contre le cancer du col de l'utérus. Si vous n'avez pas réalisé de frottis depuis plus de 3 ans, vous recevrez une invitation pour vous faire dépister. Le test de dépistage sera alors pris en charge à 100% sans avance de frais.

Parlez en avec votre médecin ou votre sage-femme.

Pour en savoir plus

Rendez-vous sur <https://www.e-cancer.fr/>

**LE DÉPISTAGE
DU CANCER
DU COL DE L'UTÉRUS,
À PARTIR DE 25 ANS,
UN TEST TOUS LES
3 ANS**

Le dépistage du cancer du col de l'utérus permet de repérer d'éventuelles anomalies, de surveiller ou de soigner avant l'apparition d'un cancer. Si un cancer est détecté, les traitements sont en général moins lourds et les chances de guérison plus importantes. **Parlez-en avec votre médecin ou une sage-femme. Informez-vous sur e-cancer.fr.**

Informations relatives au traitement de vos données personnelles et à vos droits.
Sur le site de l'Assurance Maladie Hainaut, les centres régionaux de coordination de l'organisation de soins, l'Institut des données de santé et le portail d'information de la Sécurité Sociale Hainaut.

Le service 3646 est accessible de 9h à 18h, du lundi au vendredi. Les appels sont gratuits. Les appels de nuit et les appels d'urgence sont facturés. Les appels de nuit et les appels d'urgence sont facturés. Les appels de nuit et les appels d'urgence sont facturés.



Avec la Complémentaire santé solidaire, ne payez pas vos frais médicaux si vos ressources sont modestes.

La Complémentaire santé solidaire est une aide pour payer vos dépenses de santé.

Avec la Complémentaire santé solidaire, vous ne payez pas :

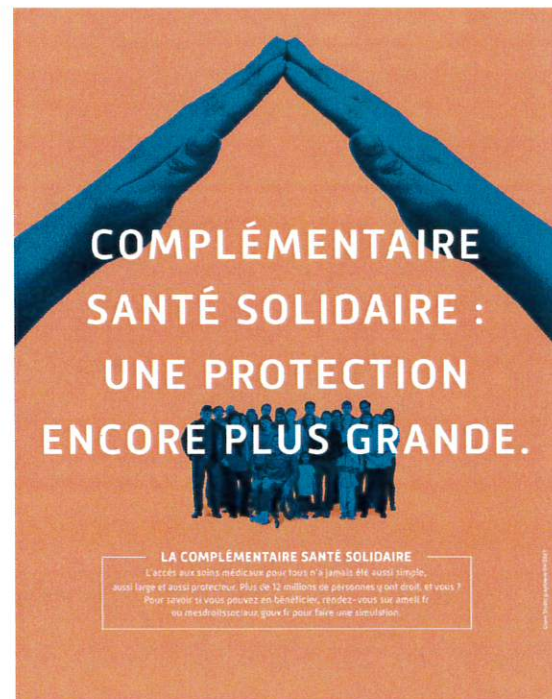
- chez le médecin,
- à l'hôpital,
- en pharmacie,
- et vous ne payez pas la plupart des lunettes et des prothèses dentaires et auditives.

Le coût de la Complémentaire santé solidaire dépend de vos ressources :

- soit elle coûte moins de 1 € par jour par personne,
- soit elle ne vous coûte rien.

Pour savoir si vous pouvez demander la Complémentaire santé solidaire, trois possibilités :

1. vous répondez aux questions sur le [simulateur d'ameli.fr](https://www.ameli.fr/simulateur),
2. vous prenez rendez-vous avec votre caisse d'assurance maladie,
3. ou vous appelez le 3646 (service gratuit + prix appel).



[ameli.fr](https://www.ameli.fr)

3646 Service gratuit + prix appel